

Genève aura sa Maison des associations dans les anciens locaux de «La Suisse»

L'Etat a racheté hier pour 1,6 million de francs une partie des bâtiments du défunt quotidien.

Surprise, hier, lors de la vente aux enchères des derniers bâtiments occupés par le défunt quotidien *La Suisse*. A l'hôtel Métropole, l'Etat de Genève est devenu propriétaire des bâtiments sis 8 et bis, rue du Vieux-Billard, qui abritaient notamment le local des statistiques et le service publicité du journal édité par Sonor. Le projet de la Maison des associations socio-politiques verra donc le jour.

Une salle de cinéma de 200 places, exploitée par la coopérative *La Strada*, un restaurant, une salle polyvalente, des espaces de réunions ou de conférences et une rèche: voilà ce que l'on devrait bientôt voir en lieu et place des

locaux désaffectés du quotidien couleur rouge vif. Parmi la cinquantaine d'associations intéressées à y louer des locaux, à 130 fr/m², on trouve Greenpeace, le Groupe pour une Suisse sans armée ou encore l'Association suisse de soutien à la feuille de coca. «Je veux que l'on prenne en compte l'ensemble des demandes des milieux associatifs genevois», prévient Laurent

Moutinot, chef du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

«L'aventure continue»

Principal promoteur du projet, le député socialiste Régis de Battista est heureux. «Mais l'aventure continue», prévient-il, «car pour finaliser entièrement notre projet, il nous faut encore pouvoir disposer

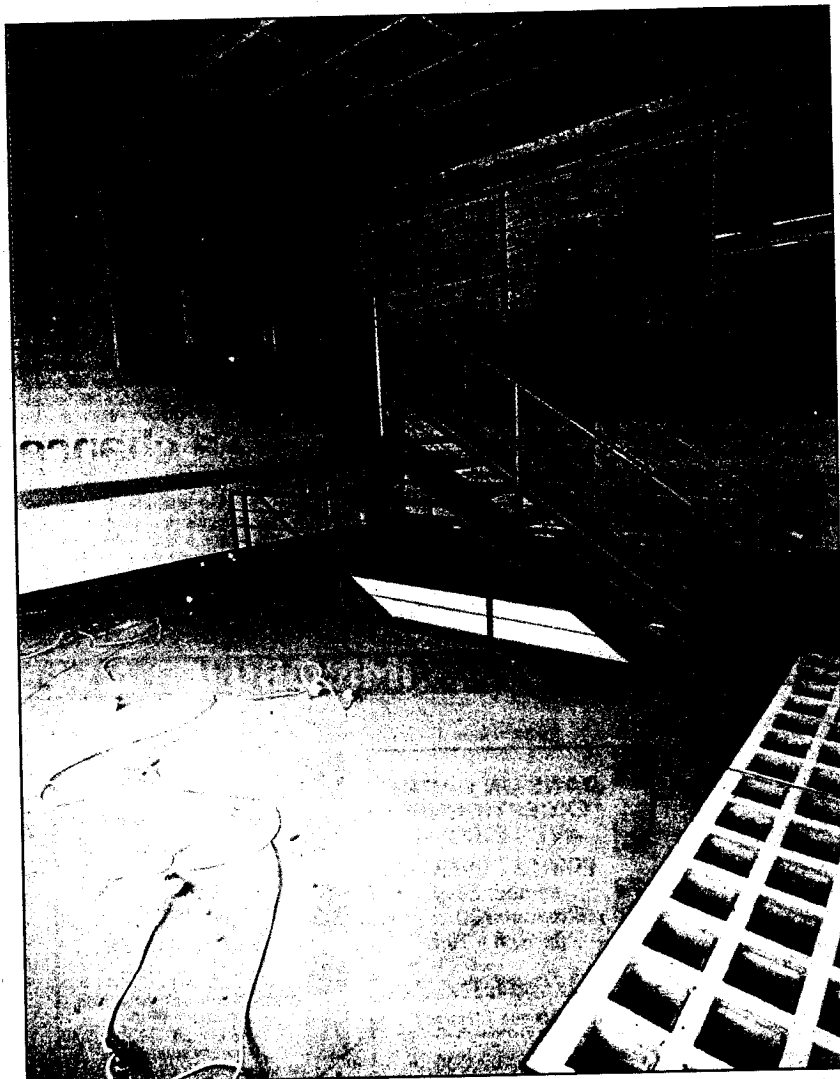
des locaux sis au rez-de-chaussée des 7, 11, 15 et 17, rue des Savoises. Nous allons agir auprès de la Ville de Genève pour qu'elle fasse sa part.» Les travaux de remise en état de l'ensemble des surfaces sont estimés à plus de 2 millions de francs. «Nous lancerons un chantier associatif, avec l'appui de quelques bénévoles», annonce déjà Régis de Battista. De son côté,

Laurent Moutinot déclare avoir pris note des engagements de la Fédération pour l'expression associative: «Elle a été catégorique sur le fait qu'elle s'engageait à financer les travaux.»

«L'Etat avait choisi la bonne stratégie»

Cela fait plus d'un an que l'on parle d'une Maison des associations. Mais, au vu de sa situation financière délicate, l'Etat avait toujours refusé d'entrer en matière. Il est vrai que le prix envisagé alors était supérieur à 5 millions de francs. En février dernier, le conseiller d'Etat Laurent Moutinot nous déclarait: «Je ne ferme pas la porte. Si on me présente un projet moins cher, je l'examinerai.» En achetant pour 1,61 million de francs les deux bâtiments de la rue du Vieux-Billard, le magistrat socialiste ne cachait pas sa satisfaction, hier: «Le prix obtenu démontre que nous avons choisi la bonne stratégie.»

Serge Guertchakoff □



A l'abandon depuis plus de quatre ans, ces locaux vont bientôt retrouver une seconde jeunesse avec la Maison

«Adjugé à l'Etat de Genève!»

Dirigée par Dominique Grosbété, la vente des derniers immeubles ayant appartenu à Sonor SA est intervenue en deux temps. Il y a eu tout d'abord celle de l'immeuble du 8, rue du Vieux-Billard, estimé 2 millions de francs. La Banque Cantonale de Genève (BCGe) propose 750 000 francs, celle-ci détient pourtant une créance d'environ 2,2 millions de francs. La Compagnie foncière et immobilière surenchérit à 800 000 francs. Puis, le chef du Service des opérations foncières de l'Etat, Guy Girod, propose 805 000 francs. Soulagement de la part des représentants de la Fédération pour l'expression associative, après les trois coups de marteau de Dominique Grosbété. L'Etat emporte ce premier bâtiment.

Après quelques minutes d'inter-ruption, la galette centrale, également estimée 2 millions de francs, est mise en vente. Cette fois-ci, c'est le représentant du Crédit Suisse qui débute l'enchère en proposant 800 000 francs. Il est vrai que la grande banque détient une créance de plus de 2 millions de francs. Mais l'Etat surenchérit de 5000 francs. Il emporte à nouveau la mise.

S. G. □

Une liquidation s'achève

Le 11 novembre 1998, le groupe des Léchères a été vendu à l'Etat de Genève pour 2,1 millions. En mars 1998, le groupe des Savoises a été racheté pour 541 000 francs. En mai 1998, le 16, rue du Vieux-Billard pour 1,6 million. En octobre 1997, le 9, rue des Savoises pour 1,36 million. Mais une grande partie de ces parcelles étaient grevées de gages en faveur de divers créanciers.

Avec la vente du dernier actif de la société éditrice de *La Suisse*, «nous pourrions prochainement procéder à la liquidation définitive de Sonor SA», relève Dominique Grosbété. Toujours est-il que les multiples fournisseurs et les quelques salariés inscrits en 5e rang (pour des arriérés de vacances) récupéreront moins de 8% de leur créance. Les 1,6 million de francs obtenus hier ne serviront qu'à alléger la dette de Sonor SA auprès de la BCGe et du Crédit Suisse. Tandis que les montants non couverts par cette vente, près de 5 millions, iront alourdir le passif.

S. G. □